

LES CASERNES D'ANCENIS

Les bâtiments des casernes eurent plusieurs fonctions, d'abord à usage d'habitation dans la propriété de la Davrays (voir article précédent), puis un cloître pour les religieuses Ursulines¹ qui peu à peu construisirent le couvent, la chapelle et le pensionnat, elles furent présentes 150 ans de 1643 à 1792. À cette date, elle quittèrent définitivement les lieux, les ordres religieux étant abolis sous la Révolution.

Les militaires s'y installèrent aussitôt et ajoutèrent des bâtiments de caserne vers 1875. Le régiment partit en 1924, ce sont les gendarmes mobiles² qui demeurèrent dans les casernes jusqu'en 1982, l'occupation militaire dura près de deux siècles.

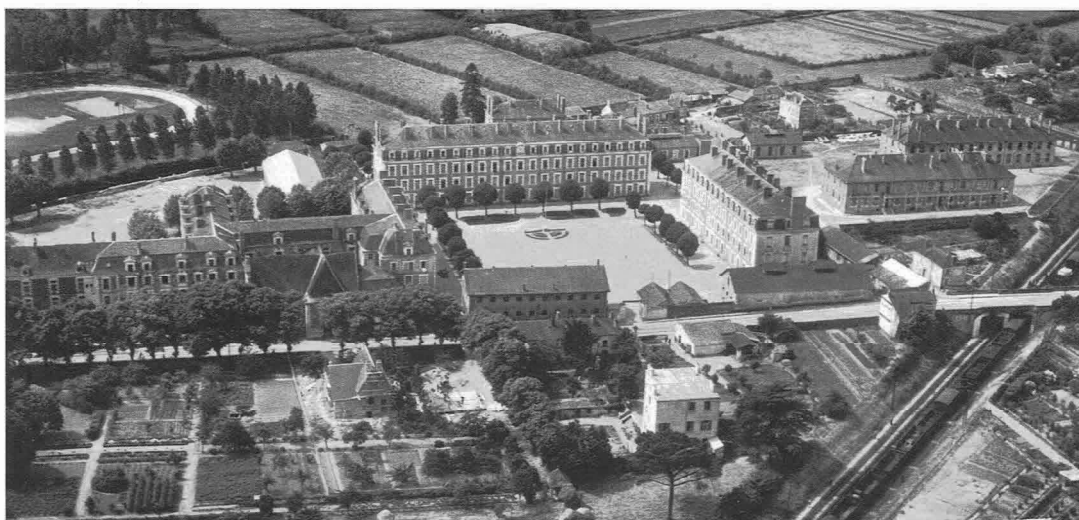


Photo aérienne vers 1950.
A gauche, l'ancien cloître et la chapelle, au fond le bâtiment de l'horloge et à droite le quartier nègre.

RENAISSANCE D'UN QUARTIER

La ville d'Ancenis, après acquisition des lieux, entreprend sa rénovation et en fait un nouveau quartier ; s'y trouvent maintenant : les bureaux de la communauté de communes (COMPA), le Centre de documentation de l'A.R.R.A., des habitations, une école, le centre des impôts, le théâtre et une salle d'exposition dans l'ancienne chapelle nouvellement restaurée. Il reste la réfection des trois ailes du cloître récemment vendu à un promoteur immobilier qui réalisera 35 logements d'ici 3 à 4 ans.

Ainsi s'achève la réhabilitation de ce lieu prestigieux, qui retrouve ainsi une nouvelle vie. ■



Cl. B. Perrouin

1. Loïc Ménanteau - Joël Thiévin : Du couvent des Ursulines à la caserne Rohan (1642-1982) dans "Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis n° 7".
2. Pierre Boquien : Histoire de l'escadron 2/3 de gendarmerie mobile d'Ancenis, caserne Rohan 1928-1982 dans "Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis n° 20".